Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - Juillet 2018

Ruy-Montceau

Sommaire

3: Editorial
4: Agenda
5:Scolaire et périscolaire
6-7: Retour sur ...
8-9-10-11: Dossier spécial
12: Les travaux
13:La chapelle de Montceau
14-15:Logement
16: Très haut débit
17: Environnement - cadre de vie
18: Etat civil
19: Points de vue
20: Calendrier des manifestations

www.ruy-montceau.fr

Hôtel de ville

77 rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00,
et de 13h30 à 17h30.

Centre technique municipal

12 impasse de la Pitre
Tel : 04 74 43 49 49
services.techniques@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h00.

Numéros d'urgence

SAMU: **15**
Gendarmerie: **17**
Pompiers: **18**
N°unique d'appel d'urgence européen: **112**
24h sur 24 Médecins: **04 74 93 29 32**
Centre anti poison de Lyon: **04 72 11 69 11**

Numéros utiles

Eau et assainissement

Ruy
SEMIDAO
Tél: 04 74 96 32 20 (24h/24)
Numéro d'astreinte : 07 76 15 77 70

Montceau
Syndicat des Eaux de Dolomieu Montcarra
Tél : 04 74 92 40 28
Astreinte: 04 74 92 47 62

Collecte des déchets
Syndicat Mixte Nord Dauphiné
Heyrieux, tél: 04 78 40 03 30
Bourgoin-Jallieu, tél: 04 37 03 37 04

Déchèterie

Route de Montceau

Ouverture au public:
Lundi 13h30-16h30
Mercredi 13h30-16h30
Vendredi 09h00-12h00, 13h00-14h30
Samedi 08h00-12h00

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la mairie de Ruy-Montceau.

Directeur de publication: Guy RABUEL

Tirage: 2 100 exemplaires

Rédaction: Bernard HILDT Commission Culture et Communication

Création graphique et mise en page: Christophe GIBOULET

Numéro de juillet 2018

Impression: Imprimerie CUSIN 38300 Bourgoin-Jallieu

IMPRIM'VERT papier recyclé

Crédit Photo: Mairie de Ruy-Montceau Pixabay

Dans cette édition du Courrier Ruymontois de juillet 2018, vous trouverez notamment un dossier spécial consacré à l'évaluation de notre action municipale.

En effet, en mars 2014, vous nous avez élu pour mettre en application un projet municipal ambitieux visant à donner un temps d'avance à Ruy-Montceau et rendre notre commune encore plus attractive.

Après 4 ans de mandat, il est aujourd'hui temps de faire un point d'étape.
A l'heure où le doute et la défiance s'installent malheureusement trop souvent entre les élus et les citoyens, il nous est apparu essentiel de vous rendre compte de nos actions en reprenant point par point les engagements de notre programme.

De nombreuses actions ont déjà été réalisées et se traduisent concrètement pour les Ruymontois par une amélioration du cadre de vie et par un maintien de la qualité du service public.
À nous de continuer dans cette voie.
Beaucoup reste à faire car vos attentes sont nombreuses et légitimes, mais soyez assurés que notre volonté et notre énergie demeurent intactes.

Depuis 2014, force est de constater que la gestion des collectivités locales a vu de nombreux obstacles se dresser sur son chemin, principalement caractérisés par le désengagement de l'Etat envers les communes.
Si nous considérons que les collectivités locales ont le devoir de participer à la réduction de la dette publique, l'ampleur de la baisse des dotations de l'Etat entraine de grosses difficultés pour les communes dans la gestion du quotidien et le financement des projets.
Ainsi, pour Ruy-Montceau, la part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement (qui représente la principale dotation versée par l'Etat) perçue pour 2018 accuse une baisse de près de 199 000 € par rapport à celle perçue en 2014.

Déjà adepte d'une gestion rigoureuse, cette réalité a conduit l'équipe municipale à engager une politique volontariste d'optimisation et de rationalisation des dépenses de fonctionnement tout en établissant un programme d'investissement réaliste.

Optimiser, ce n'est pas faire moins, mais apprendre à faire autant avec moins.

Et cela porte ses fruits.
Contrairement à de nombreuses communes de France, nous n'augmenterons pas les impôts en 2018, et cela pour la 8ème année consécutive.
La capacité de désendettement, ratio instauré par la loi de finances 2018 qui vise à dire en combien de temps une commune mettrait à rembourser toute sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute, est de 4 ans et 9 mois et correspond à un endettement maîtrisé (de 6 à 9 ans l'endettement est élevé, de 9 à 12 ans l'endettement est trop élevé, s'il est supérieur à 12 ans le surendettement est avéré).
Il n'est pas envisagé de souscrire de nouveaux emprunts d'ici la fin du mandat et cette perspective viendra encore consolider la situation financière de la commune.

Notre satisfaction est que cette gestion rigoureuse des deniers publics ne s'est pas faite au détriment de nos engagements, du dynamisme de la commune, d'un haut niveau d'équipements publics ou de l'offre de services à la population.

C'est pourquoi je tiens à remercier pour leur implication toute l'équipe municipale à mes côtés, composée de femmes et d'hommes motivés et disponibles, qui partagent le même enthousiasme pour mener à bien leurs missions au service de la population.

Je tiens également à remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés en masse pour permettre l'organisation sur un même week-end du CAPI Raid, de la Biennale du cirque et de la classique des Alpes. Grâce à leur dévouement et à leur énergie, ils ont permis le succès de ces manifestations et contribué au rayonnement de Ruy-Montceau sur tout le territoire de la CAPI.

Outre toutes vos rubriques habituelles, vous trouverez notamment dans ce numéro de juillet 2018 le programme de nos manifestations estivales.
J'espère que vous viendrez nombreux et que nous pourrons ainsi partager de nouveaux agréables moments dans une ambiance toujours conviviale et chaleureuse.

Bel été 2018 !

Guy RABUEL
Maire de Ruy-Montceau
Vice président de la CAPI

Samedi 14 juillet 2018

Ruy-Montceau en Fête !

CONCOURS DE PETANQUE

09h00: Tête à tête
14h00: Doublettes

JAMBON À LA BROCHE

A partir de 19h00
Repas sous chapiteau

GRAND FEU D'ARTIFICE

A partir de 22h30

BAL POPULAIRE

ANIMÉ PAR L'ORCHESTRE
LES LASCARS

SUR LE CHAMP DE FOIRE
ENTRÉE GRATUITE
PARKING GRATUIT

Fête de la Sainte-Anne à Montceau

Samedi 28 juillet 2018
Dimanche 29 juillet 2018

Ball-Trap
Samedi et dimanche
de 10h00 à 22h00
Lieu dit La Chapelle

Pétanque en doublettes
Samedi
à partir de 13h30

Formation du personnel à la communication bienveillante

Se parler autrement, adopter une attitude à la fois ferme et bienveillante, être à l'écoute des enfants et de leurs émotions, c'est tout l'enjeu de la formation que dispense durant le mois de juin Peggy GUSTIN aux agents du restaurant scolaire et de la garderie de Ruy.

A l'aide d'outils simples de communication «bienveillante», le personnel est ainsi accompagné pour mieux gérer les situations de stress ou de conflit et d'accueillir aux mieux les enfants.

Et puisque les enfants ont aussi parfois besoin d'être accompagnés pour adapter leur attitude à la vie en collectivité et au respect des adultes, Peggy intervient aussi auprès de tous les élèves de l'élémentaire de Ruy pendant les TAPS du vendredi après-midi à l'aide d'ateliers ludiques.

Une conférence intitulée «Et si on se parlait autrement» sera organisée à l'automne, en partenariat avec la médiathèque CAPI de Ruy-Montceau, à destination des parents et enseignants afin de clore cette action autour du respect de tous et par tous.

Retour à la semaine de 4 jours, et mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi

La semaine de 4 jours fera son retour pour la rentrée scolaire 2018-2019 dans les écoles de Ruy-Montceau Les horaires seront les suivants: lundi, mardi, jeudi, vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

De façon à répondre à la demande de nombreux parents, la municipalité a donc décidé de mettre en place un accueil de loisirs le mercredi.

Deux formules sont proposées:

-A la matinée: accueil de 07h30 à 09h00, départ de 11h45 à 12h30.

-A la journée: accueil de 07h30 à 09h00, repas, départ de 17h00 à 18h15.

Le thème de la première période, du 5 septembre au 17 octobre 2018 sera ... les souvenirs de vacances !!!

Visite des délégués départementaux de l'éducation nationale

En mai a eu lieu la visite annuelle dans nos 3 écoles ruymontoises des membres de la délégation. Ces DDEN sont des bénévoles, partenaires de l'école publique, nommés par l'inspecteur d'académie et la DASEN. Ils ont un rôle opérationnel dans divers domaines: l'état des locaux, la restauration, le mobilier, l'informatique, les installations sportives, la sécurité, la laïcité, ... Ils sont également présents aux 3 conseils d'école.

Ils ont conclu à un réel partenariat de qualité écoles/municipalité, une attention particulière au bien-être des enfants, et une volonté d'amélioration du cadre de vie.

CAPI RAID

Samedi 2 et dimanche 3 juin, un week-end placé sous le signe du sport et de la bonne humeur.
Raid famille, raid loisir ou raid sportif, tout a été parfaitement organisé pour la plus grande satisfaction des participants. Le succès de cette manifestation sportive a été assuré grâce à la formidable mobilisation des quelques 80 bénévoles qui avaient répondu à l'appel des organisateurs pour que ces deux jours restent un grand moment de convivialité dans la vie de notre commune.

BIENNALE DU CIRQUE

Un public venu en nombre au stade de Ruy pour assister à la représentation de CRI par la compagnie Kiaï.
Spectacle chorégraphique et poétique aux frontières du cirque, de la danse et du théâtre interprété par des artistes qui ont usé des trampolines accompagnés d'une musique jouée en direct. Un moment culturel qui a pu séduire les amateurs de modernité.

CLASSIQUE DES ALPES JUNIORS DE CYCLISME

Ce samedi 2 juin, 128 coureurs de toutes nationalités étaient présents sur la ligne de départ de la 24ème édition de la Classique des Alpes Juniors comptant pour la 2ème manche de la coupe de France disputée sur 125 km entre Ruy-Montceau et La Bridoire (Savoie).
Les organisateurs avaient une nouvelle fois fait de cette manifestation une belle animation sportive pour notre commune.

RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES ELUS

Les trois réunions organisées en juin ont été l'occasion pour l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants pour échanger sur la vie communale mais également pour présenter les projets en cours ou à venir.

FÊTE DU FOUR

Belle journée autour du four à bois en ce lundi de Pentecôte. La vente des produits fabriqués et cuits par les élus et les bénévoles du Comité d'Animation Municipal a été un franc succès, avec une météo favorable.
Le bénéfice de cette manifestation sera reversé au Centre Communal d'Action Sociale.

Dossier spécial

Le point sur les engagements pris par la majorité municipale pour le mandat 2014-2020

Promesse tenue

En cours

Pas Fait Pourquoi?

CADRE DE VIE : QUALITÉ ET RESPONSABILITÉ

-Aménager un espace public sur le champ de foire.

-Créer un «coeur de village» au centre de Montceau par l'aménagement d'un espace public et la réalisation d'un four à pain.
La création de jeux pour enfants est en cours d'étude.

-Poursuivre le fleurissement communal.

-Mettre en oeuvre un programme pluriannuel d'entretien et d'amélioration des bâtiments communaux dans le cadre de la transition énergétique et de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

-Mettre en place des containers enterrés pour le tri sélectif et les ordures ménagères comme déjà imposés pour les opérations nouvelles.

-Installer un système de vidéosurveillance au hall des sports voire sur d'autres sites stratégiques.

Parcours de santé de Lavitel

Four à Pain de Montceau

ENFANCE

-Réaliser le bâtiment périscolaire de Ruy qui accueille le restaurant scolaire, des espaces polyvalents pour le centre de loisirs, la garderie et des salles de classe.

-Pérenniser, avec la CAPI, l'aide à la petite enfance (micro-crèche, relais d'assistantes maternelles).

-Accompagner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

-Accompagner le retour à la semaine de 4 jours par la mise en place d'un accueil de loisirs le mercredi.

-Développer l'outil informatique dans les écoles.

Bâtiment périscolaire de Ruy

Promesse tenue | En cours | Pas Fait Pourquoi? | FAIT Non prévu

PERSONNES ÂGEES

-Poursuivre la visite régulière des personnes âgées.

-Devant le succès grandissant du repas du CCAS, l'effort portera désormais exclusivement sur la consolidation de ce moment de convivialité et non plus sur le colis distribué.

-Réaliser une résidence pour personnes âgées à l'entrée de Ruy, avec le concours d'un gestionnaire agréé.

Construction d'une résidence pour personnes âgées

Promesse tenue | En cours | Pas Fait Pourquoi? | FAIT Non prévu

RENFORCER LA PROXIMITÉ

-Poursuivre la rencontre avec les habitants à travers les réunions de quartiers.

-Maintenir le registre de liaison en mairie.

-Développer et améliorer l'information des habitants sur le site Internet.

-Mettre en place des permanences mensuelles des élus. Le manque de fréquentation lors des permanences a conduit à l'arrêt du dispositif.

-Reconduire le conseil municipal des jeunes et financer ses actions. Un CMJ a été créé en début de mandat puis non renouvelé. De nombreuses actions sont menées sous d'autres formes avec les jeunes.

Réunion de quartier

ANIMER ET ÉQUIPER LA COMMUNE

-Accompagner les associations sportives et culturelles (poursuite du forum et mise en place de rencontres régulières).

-Poursuivre les animations communales et reconduire chaque année la fête du four.

-Soutenir le CCAS grâce aux bénéfices réalisés lors des fêtes municipales.

-Créer un terrain multisports sur Ruy.

-Créer un skate-park sur chacun des bourgs.

-Etudier le repositionnement du complexe sportif compte tenu d'un coût de rénovation trop élevé et d'un site actuel contraint sans possibilité d'évolution.

Fête du four au profit du CCAS

Terrain multisports de Ruy

VOIRIES : SÉCURITÉ ET DÉPLACEMENTS

-Poursuivre les programmes d'entretien, d'amélioration et de sécurisation des voies.

-Effectuer les travaux d'aménagement de la traverse de Chatonnay, en partenariat avec la CAPI.

-Réaliser la voie nouvelle entre l'avenue de la Vieille Borne et la vie de Boussieu, en partenariat avec la CAPI.

-Mettre à l'étude, en concertation avec la CAPI, la requalification de la traverse de Ruy.

-Programmer, en concertation avec la CAPI, l'aménagement de la vie des Mulets.

-Intégrer les déplacements doux et le stationnement dans tous les projets.

-Réaliser les travaux d'aménagement de la vie de Chade, en concertation avec la CAPI, en profitant de travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

-Réaliser des aménagements de sécurité, en concertation avec la CAPI, sur la rue de Lavitel.

Aménagement de la traverse de Chatonnay

Aménagement de la vie de Chade

Promesse tenue | En cours | Pas Fait Pourquoi? | FAIT Non prévu

AMENAGEMENT : UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

-Finaliser le nouveau Plan Local d'Urbanisme suite à l'annulation de la version précédente.

-Veiller à la préservation des espaces naturels et agricoles en privilégiant le développement urbain dans les centres-bourgs.

-Réaliser des petites unités de logements à loyer abordable.

-Aménager l'entrée ouest de Ruy avec un projet de résidence pour personnes âgées, un îlot de logements en accession à la propriété et un îlot de logements locatifs.

-Requalifier l'espace Thévenet avec espaces publics, commerces et petites unités de logements.

-Construire, avec la CAPI, le réseau d'assainissement collectif sur Montceau, améliorer et réhabiliter les réseaux sur Ruy.

Résidence Les Marronniers

Requalification de l'espace Thévenet

ECONOMIE : SOUTIEN À TOUS LES SECTEURS

- -Poursuivre, en partenariat avec la CCI, les rencontres à thème avec les entreprises, artisans et commerçants.
- -Pérenniser les marchés hebdomadaires de Ruy.
- -Accompagner, avec la CAPI, les implantations d'entreprise.
- -Requalifier et étendre les zones d'activités économiques avec la CAPI.
- -Soutenir le commerce et les services de proximité.

Rencontre annuelle avec les acteurs économiques de la commune

Promesse tenue | En cours | Pas Fait Pourquoi? | FAIT Non prévu

FINANCES : ANTICIPATION ET MAÎTRISE

- -Maîtriser la pression fiscale sur les ménages. Pas d'augmentation des impôts pour la 8ème année consécutive.
- -Maintenir les investissements en poursuivant le désendettement de la commune.
- -Être influent au sein de la CAPI pour cofinancer des projets (médiathèque, micro-crèche, traverse de Chatonnay, assainissement, voie nouvelle-vie de Boussieu, vie de Chade, rue de Lavitel).

En bref

Journées du Patrimoine au château de Thézieu

A l'occasion des journées du patrimoine, le Château de Thézieu à Ruy ouvrira ses portes au public les 15 et 16 septembre 2018.

Les membres de l'association Autour de Thézieu vous accueilleront pour des visites guidées du château et de son site de 10h00 à 17h00 les deux journées.

Autour de Thézieu est une association loi 1901 qui a pour objectif la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine humain et naturel de Thézieu.

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

La prochaine soirée d'accueil des nouveaux arrivants se déroulera le vendredi 30 novembre 2018.

Les personnes arrivées sur la commune depuis novembre 2017 peuvent d'ores et déjà s'inscrire:

- par courriel: mairie@ruy-montceau.fr
- par téléphone: 04 74 43 57 45

BIENVENUE

Réalisation d'un terrain multisports sur le complexe sportif de Ruy.

INAUGURATION LE MARDI 10 JUILLET A 19H00

Réalisation d'un parcours sportif sur le champ de foire, d'une longueur de 600 mètres et composé de 10 agrès (Table vélo trio, slalom, saute mouton, espalier, échelle horizontale, barre fixe double, bancs de pilométrie, barres parallèles, dips gainage, banc abdos).

INAUGURATION LE MARDI 10 JUILLET A 19H30 -
UN POT DE L'AMITIE SUIVRA A LA SALLE DE LAVITEL

Réfection des peintures des portails et des barrières dans les cimetières de Ruy et de Montceau.

Aménagement de sécurité sur la vie de Chade

La chapelle Notre-Dame de Bonne Conduite de Montceau est une construction modeste attestée depuis le XIIIème siècle ayant subi par la suite de profondes modifications et campagnes d'agrandissement au cours du XVIIème puis du XIXème siècle.

Rénovation de la chapelle Notre Dame de Bonne Conduite

Si l'édifice lui-même n'est pas protégé au titre des Monuments Historiques, il est situé au coeur d'un site inscrit protégé au titre du Code de l'environnement.

Depuis maintenant quelques années, la commune a entrepris des travaux d'entretien de la chapelle avec notamment la réfection complète de la couverture et la mise en place de volets bois pour assurer la protection des baies.

Animée par la volonté d'entreprendre des travaux de restauration complémentaires, la municipalité a chargé l'agence «PDV Architecte du Patrimoine» de Morestel de réaliser un diagnostic patrimonial complet de la chapelle.
Ce diagnostic a fait apparaître un certain nombre de dégradations auxquelles il est nécessaire de répondre par un programme de travaux de rénovation extérieure et intérieure prévus sur deux exercices budgétaires, 2018 et 2019.

Vont notamment être réalisés:

-Les travaux d'urgence préalables à la restauration qui vont permettre d'assurer le clos et le couvert parfait du monument (réfection du solin entre la couverture de la nef et la façade occidentale, couverture en plaques de zinc rayonnantes à joints debout, élagage du tilleul situé à l'angle Nord-est de la chapelle, réalisation d'un drain périphérique en pied des façades).

-Les travaux préalables à la restauration qui vont consister à réaliser une campagne de sondages détaillés des décors peints par un restaurateur spécialisé en peintures murales.

-Les travaux de restauration des élévations extérieures pour assurer la bonne conservation des maçonneries (rejointoiement des maçonneries et réfection d'un enduit à pierres vues sur toutes les façades, nettoyage des éléments en pierres de taille du portail principal et des corniches avec application d'un badigeon d'harmonisation des teintes).

-Les travaux de restauration du décor intérieur (réfection d'un faux-plafond plâtre sur toute la nef, restauration des enduits traditionnels de la nef et réfection d'un badigeon couvrant sur toute la surface, dégagement et restauration des décors, nettoyage et restauration des sols, restauration et mise en teinte de l'ensemble des éléments menuisés de la chapelle)

-Les travaux de restauration de vitraux (restauration du vitrail conservé en place, réfection des autres vitraux de la nef et du choeur avec incrustation des éléments retrouvés, suppression des volets bois étrangers au vocabulaire de l'architecture religieuse et remplacement par des grilles de protection métalliques à mailles fines).

L'ensemble des travaux est estimé à 140 431,65 € TTC.

Vente de parcelles à construire, impasse de Raffet

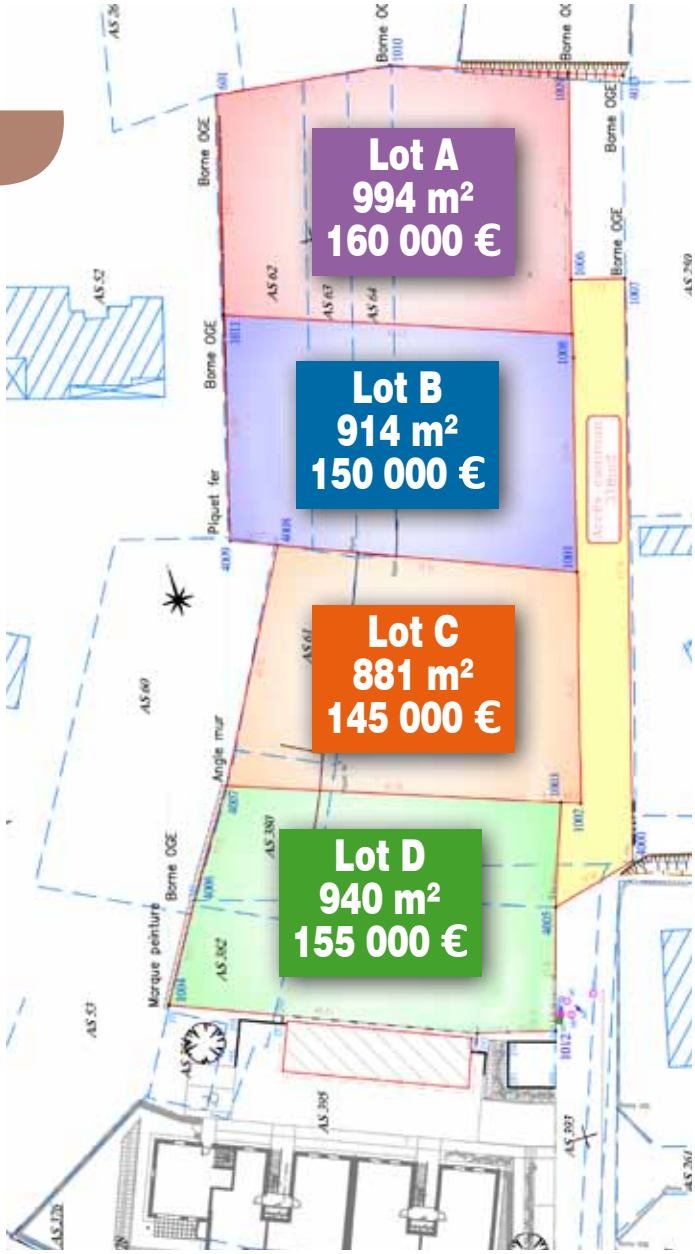

L'aménagement de l'impasse de Raffet, située en face du hall des sports, se termine.

Les 4 parcelles, destinées à la construction de maison d'habitation individuelle, peuvent désormais être commercialisées.

Lors de sa séance du 31 mai dernier, le conseil municipal a décidé de fixer le prix de cession de ces terrains à construire comme indiqué ci-dessus.
Ces prix sont nets vendeurs. Les frais de notaire et les éventuels frais de transaction seront à la charge des acquéreurs, chacun pour ce qui les concerne.

Ces terrains donnent tous accès sur une voie communale, et sont totalement viabilisés (eau, assainissement, électricité, téléphone, gaz).

Les personnes intéressées par l'acquisition d'une parcelle peuvent contacter les services de la mairie de Ruy-Montceau.
Contact: Christophe GIBOULET
(c.giboulet@ruy-montceau.fr)

Résidence Les Lupins

Les locataires prendront possession des appartements mi-juillet 2018

Résidence de la Ratelle

Les locataires prendront possession des appartements à la mi-septembre 2018

Les Aurelys, rue de la Salière

La phase administrative nécessaire à la requalification de l'ancienne boulangerie Thévenet prend fin et les travaux ont enfin commencé.

La démolition a ainsi débuté fin-juin pour une durée de 6 semaines.

Ensuite, c'est un nouveau projet «Les Aurelys» qui va voir le jour.
Ce programme, présenté lors d'une réunion publique organisée le 29 juin dernier, sera composé de 2 bâtiments.
Le premier, le plus près de la rue de la Salière, proposera 2 commerces en rez de chaussée et 13 logements locatifs, du T2 au T3, répartis sur 2 étages.
Le second bâtiment, en fond de parcelle et destiné à l'accession libre, sera composé de 17 appartements du T2 au T4 répartis sur 4 niveaux.
Chaque appartement bénéficiera d'un garage privatif en sous-sol et de grands espaces extérieurs en jardin ou terrasse.
Afin de faciliter l'accès et «aérer» le secteur, des places de stationnement seront réalisées aux abords des commerces.

La livraison des logements s'effectuera courant deuxième semestre 2020.

Les Ruisseaux, vie Etroite

A la demande de la municipalité, l'OPAC38 vient d'anticiper les travaux de réhabilitation de la résidence Les Ruisseaux, située vie Etroite.

Ces travaux, initialement prévus pour 2020, viennent de débuter et vont notamment consister à:
-Isoler les façades par l'extérieur et les combles.
-Rénover le système de ventilation.
-Remplacer les convecteurs par des plus performants.
-Remplacer les portes palières des logements, les portes d'entrées des immeubles et les portes d'accès des communs.
-Mettre en sécurité électrique les logements.
-Remplacer les luminaires des parties communes.
-Mettre en place des paraboles collectives.
-Remplacer le contrôle d'accès et l'interphonie.

Le local qui faisait office de restaurant scolaire va être transformé en logement (un T2 et un T3).

Les travaux vont durer 20 mois environ pour un coût de travaux estimé à 1 389 036 € TTC.

Le très haut débit à Ruy-Montceau

Le sujet du débit internet sur notre commune fait l'unanimité !

Le Département de l'Isère s'est engagé à couvrir, en partenariat avec toutes les intercommunalités, au plus tard en 2024, la quasi-totalité des communes.
Notre commune dépend de la zone couverte par le réseau d'initiative publique (RIP) Isère THD qui vise à apporter la fibre optique jusqu'à l'abonné.

A fin juin, la réalisation du réseau structurant est terminée: génie civil et tirage des fibres optiques vers le NRO (local technique de traitement et de distribution du signal vers chaque abonné) de Nivolas-Vermelle dont dépendra la majorité des particuliers, entreprises ou sites publics de Ruy-Montceau.

Le réseau secondaire de desserte vers les abonnés sera construit par le délégataire de service public retenu par le Département (la société Isère Fibre, filiale de SFR Collectivités).

Les premiers travaux de déploiement vers les habitants de notre commune devraient débuter après la mise en service du NRO et de la livraison de la totalité des tronçons du réseau structurant. Les fibres optiques vers chacun des foyers seront déployées au sein des réseaux existants en souterrain ou en aérien.
Pour la suite, les habitants pourront contacter l'un des fournisseurs d'accès à internet présents sur le réseau qui se chargera de réaliser l'installation de la prise terminale optique.
Les premières prises pourraient être raccordables fin 2018/début 2019.
Tout au long du projet Isère THD, les informations sur l'avancée des travaux seront présentées sur le site www.iserethd.fr.

IMPORTANT

Pour permettre à Isère Fibre de déployer la fibre dans les copropriétés (Immeubles ou lotissements à voiries privées), il est nécessaire de signer, après accord de l'assemblée générale, une convention avec un "opérateur d'immeuble". Isère Fibre contactera les syndics de copropriété au fur et à mesure de son planning de déploiement pour assurer ce conventionnement.
Cependant, pour gagner du temps et faciliter le déploiement, il est recommandé à chaque assemblée générale de copropriété de décider dès maintenant de "donner mandat au conseil syndical pour se prononcer sur toute proposition future émanant d'un opérateur de communications électroniques en vue d'installer des lignes de communication électronique à très haut débit".
L'équipement en fibre optique des logements collectifs est réalisé à titre gratuit par Isère Fibre.
Cette convention est disponible sur le site www.iserethd.fr.

En bref

Entretien des haies

Il est rappelé qu'en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et la taille des haies incombent aux propriétaires ou locataires riverains.
Pour des raisons de sécurité, il est fortement recommandé de veiller à ce que la végétation ne constitue pas une gêne à la visibilité notamment pour les accès aux propriétés, dans les carrefours et les virages et ne masque pas les panneaux de signalisation.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le bulletin consacré aux entreprises.
A la rubrique «Infirmières», il fallait lire:
Cabinet de Myriam DUTAL (06 48 73 87 55)
et Amandine PAYAN (07 86 53 92 14)
24 rue de Lavaizin

Dépôt sauvage, chemin de la Poterie

Les actes d'incivilités sur la commune sont nombreux: mégots de cigarettes, déjections canines, poubelles jetées sur la voie publique ou à coté des points d'apport volontaire, déchèterie sauvage juste à côté de la déchèterie.

Malheureusement pour nous tous, un temps trop important est consacré par nos agents au nettoyage des lieux publics, car il est apparemment difficile pour certaines personnes de se servir des poubelles ou de s'abstenir de jeter leurs déchets n'importe où...

Ce temps perdu au ramassage des ordures et papiers gras n'est du coup pas consacré à l'entretien de nos espaces verts ou de nos équipements publics.

Les bruits de voisinage

C'est l'arrêté préfectoral n°97-5126 du 31 juillet 1997 qui réglemente les bruits de voisinage dans le département de l'Isère.

En cette période estivale, 3 articles concernent directement notre vie quotidienne. Merci de veiller à son respect pour le confort de tous.

ARTICLE 8 :

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 9 :

Les habitants doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

A cet effet, les activités susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- -Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- -Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- -Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

ARTICLE 10 :

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

Naissances

VACCA Valentine le 21 mai 2017
GOURNAY Élias né le 11 septembre 2017
CONSTANTY Jules né le 2 décembre 2017
POLICON Gustave né le 10 décembre 2017
GAMBIER Gabriel né le 18 décembre 2017
NAVARRO Clémence née le 22 janvier 2018
QUENCEZ Lucas né le 1er février 2018
TOUMI Nejma née le 9 février 2018
VIZIR Ileana née le 7 avril 2018
ARNAUD Matéo le 13 mai 2018
RIBOULET BUFFAZ Roméo né le 14 juin 2018

Décès

COTTAZ-BERTHOLLET née COUILLOUD Andréa le 16 juillet 2017
CONTE née ANZIL Rina le 8 décembre 2017
BAGAGGIA Armand le 20 décembre 2017
BRUN née PIROIRD Josseline le 22 décembre 2017
AUBERT André le 3 janvier 2018
BENFATTO Victor le 2 février 2018
POHU (PARET) Nadia le 6 mars 2018
CRUMIERE Odile le 9 mars 2018
GARDIER Jean le 19 mars 2018
JANON Daniel le 09 avril 2018
BONICHON née CICUTO Jeanne le 21 avril 2018
PIRAUD Josette le 22 avril 2018
ROUSSET Jean Paul le 7 mai 2018
ANDRIEUX Paul le 11 mai 2018
GRÉA Jean-Claude le 13 mai 2018

Mariages

KÉROMEN Christian & ROUSSEAU Virginie le 23 décembre 2017
BOURNEL Johann & BEAUFORT Christelle le 19 mai 2018
POULY Jordane & BRUNET Nelly le 26 mai 2018
FABRE Hugo & MORINI Diane le 2 juin 2018
COTTAZ Maxime & DECLEZ Virginie le 9 juin 2018

Commémoration du centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale

A l'occasion du centième anniversaire de la fin de la guerre de 1914-1918, le Souvenir français organisera une exposition du 8 au 11 novembre 2018 à la salle de la Salière.

L'association est ainsi à la recherche de documents et/ou d'objets de cette époque pour enrichir l'exposition.

Merci de contacter Alain ASTIER (06 80 84 37 86) si vous êtes en possession d'éléments que vous acceptez, le temps de cette manifestation, de mettre à disposition de l'association.

Points de vue de l'opposition

Groupe PRESENTS POUR RUY MONTCEAU

Depuis plus de 3 ans maintenant, nous travaillons dans l'Opposition à côté de la Majorité.

Ruy-Montceau donne l'image d'une commune qui avance tel un bateau sans gouvernail.

Tout se fait sans concertation, avec peu d'informations et sans véritables projets et ligne directrice.

Or, nous sommes persuadés que de réelles réflexions doivent être menées afin de répondre aux nouveaux enjeux de notre société et aux orientations données par l'Etat. Une gestion rigoureuse doit être mise en place pour préserver le bien-être quotidien des Ruymontois.
Nous ne cesserons de dire que nos infrastructures ne sont plus à la hauteur d'une commune de 5000 habitants.
L'évacuation des eaux pluviales ne semble pas être une préoccupation de la majorité ; les transports en commun, avec une fréquence de passage encore faible, ne permettent pas à tous de rejoindre les agglomérations aisément…ce ne sont que quelques exemples.
Il aura fallu attendre un article cinglant de notre part dans le courrier ruymontois de janvier 2018 pour qu'enfin un règlement d'utilisation des fours à pains soit voté et permette ainsi une utilisation étendue à l'ensemble de la population.

Pendant ce temps, les constructions poussent à tout va, sans vision globale et sans réflexion pour un développement harmonieux de notre commune…

Cependant nous inaugurons des fours à pains... Le réveil risque d'être brutal !

Nous remercions les membres actifs de nos associations pour l'image qu'ils donnent de notre commune et nous félécitons notamment l'USRM pour la victoire de l'équipe féminine qui est maintenant championne d'Isère ainsi que le très beau parcours de l'équipe sénior 1 qui a accédé à la finale du challenge Nord Isère.

Nous souhaitons un bel été à tous.

Calendrier des manifestations du 2ème semestre 2018

(sous réserve des modifications apportées par les associations)

Juillet

05: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
06: Repas de fin de saison de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
14: Fête d'été de la Municipalité à la salle de Lavitel et au champ de foire.
28-29: Tir aux pigeons de l'ACCA vers la chapelle de Montceau.

Août

12: Pucier de l'Association à but humanitaire à la salle de Lavitel et au champ de foire.
25: Challenge de la grange du Pétanque club à la salle de Lavitel et à la grange des associations.
26: Journée des sociétaires du Pétanque club à la salle de Lavitel et à la grange des associations.

Septembre

02: Course La Berruyenne de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.
05: Assemblée générale des Minois Ruymontois à la buvette du hall des sports.
07: Forum des associations au hall des sports.
08: Challenge J.Rabatel de l'Amicale des sapeurs pompiers au champ de foire.
15-16: Journées européennes du patrimoine et Chapelle en fête par les Godas à la chapelle Notre Dame de Bonne Conduite.
20: Repas des 80-90 ans du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
21: Assemblée générale de Ozidé à la salle de Lavitel.
23: Rando VTT du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
28: Assemblée générale de la FNACA à la salle Annequin.
29: Stage du CSRBF boxe au hall des sports.
29: Tournoi de pétanque du Sou des écoles à la salle de Lavitel.

Octobre

04: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
06: Foire de la Saint-Denis au champ de foire et à la salle de Lavitel.
13: Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
18: Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
21: Marche du four de l'Association à but humanitaire à la salle Annequin.
28: Repas des classes en 8 à la salle de la Salière.
31: Soirée Halloween au hall des sports.

Novembre

01: Vide grenier et diots du Basket club à la salle de Lavitel.
08-11: Exposition du Souvenir français sur la guerre de 1914-1918 à la salle de la Salière.
08: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
10: Spectacle du Tennis club à la salle Annequin.
11: Boudins de l'Amicale des sapeurs pompiers à la caserne.
15: Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
16: Soirée beaujolais de l'Amicale du personnel communal à la salle de Lavitel.
18: Ateliers sportifs de l'Association Mademoiselle au hall des sports.
23: Théâtre de l'Association à but humanitaire à la salle Annequin.
24: Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.
24: Loto du Sou des écoles de Ruy au hall des sports.
25: Assemblée générale de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.
25: Repas choucroute du Club des joyeux retraités à la salle de la Salière.
25: Boudin de l'USRM à la buvette du hall des sports.

Décembre

06: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.
07-08: Téléthon de l'Association à but humanitaire au hall des sports.
14: Fête de Noël du Sou des écoles de Montceau à la salle Annequin.
19: Atelier enfants de Ozidé à la salle de Lavitel.
20: Rencontre mensuelle de Ozidé à la salle de Lavitel.
22: Interclubs du CSRBF à la salle verte du hall des sports.